

IMPROUVE
CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

COMITE DES FETES DE COMBAILLAUX

ASSEMBLEE GENERALE

9 janvier 2026

Salle Occitanie – Combaillaux

PRESENTS : 53 personnes dont 9 membres au sens des statuts de l'association.

- Gonneton-Bouvier Françoise
- Agache Bruno
- Combet Régis
- Hardon Sandrine
- Sallats Stéphane
- Baccus Patrick
- Cardonna Alain
- Fernandez Carla
- Fernandez Olivia

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : 2 procurations.

- Mme Jeantaud a donné procuration à Mr Cabanes
- Mme Deniaud a donné procuration à Mr Agache

MEMBRES D'HONNEUR PRESENTS : 3 membres d'honneur.

- Cabanes René
- Gelis Jean-Paul
- Ricaud Roger



Le nombre de membres de l'association étant de 16, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer (20h47).

1. Rétrospective 2025

Hugo CABANES remercie toutes les personnes présentes pour l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes et précise que cette AG sera la dernière pour lui et son bureau.

Il remercie aussi les sponsors qui, grâce à leurs dons, ont pu permettre l'organisation de plusieurs manifestations ouvertes à tous publics, même s'ils ont été moins nombreux cette année.

2. Rapport moral par le Président, suivi de l'approbation par l'Assemblée

Hugo CABANES remercie le Maire ainsi que toute l'équipe municipale pour leur soutien. Il remercie tout particulièrement l'équipe du service technique et administratif de la Mairie ainsi que le club Ados.



Il rappelle ensuite les différentes manifestations dont le CDF a participé :

- Le concert OSUM,
- La Fête de la Musique (en collaboration avec la Chorale de la Balajade) et Sax and Songs

Et les manifestations proposées et organisées par le CDF :

- La Fête du Village, avec auparavant la vente des Fougasses par le Club Ados (qui recevra une partie des bénéfices pour leur sortie de vacances)
- La Fête des Vendanges, (animé par Sax and Songs),
- Le Marché de Noël (remerciements tout particuliers à Vanessa JEANTAUD).

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

3. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos.

Bruno AGACHE, Trésorier du CDF, présente le rapport financier. Il donne les détails financiers de chaque manifestation organisée en 2025.

Il conclut en précisant que le solde reste positif malgré une baisse cette année (dû en partie à la mauvaise météo le samedi de la fête votive). Le montant qui pourra être utilisé par le nouveau bureau du CDF sera de 4195,74 Euros sur les différents comptes bancaires.

D'autre part, le club Ado dispose de 969,73 euros dans les comptes du CDF

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité. (Document joint).

4. Modification des statuts de l'association

L'article 3 des statuts de l'association indique le siège social de l'association. L'association a son siège à la mairie de Combaillaux.

Suite au déménagement de la mairie, il convient donc de l'adapter. Le siège social de l'association devient donc l'adresse de la nouvelle mairie : 50, esplanade des Aïols

La modification des statuts de l'association a été approuvée à l'unanimité.

5. Démission du bureau

Hugo CABANES, prend la parole pour tous les membres du bureau qu'il remercie et informe de la démission de l'ensemble du bureau.

L'Assemblée prend acte de cette décision.

6. Présentation des candidatures pour le nouveau Conseil d'Administration (dont 6 membres prévus pour le bureau : Président, Vice-Président, Trésorier, Trésorier-Adjoint, Secrétaire et Secrétaire-Adjointe)

Le Président (démissionnaire) de l'ancien bureau, demande aux membres présents à cette assemblée et désireux d'être membre du nouveau Conseil d'Administration en vue de constituer le futur bureau du CDF de se présenter.

Les candidats sont :

- Alain CARDONNA,
- Pierre-Olivier VILBAS,

- Bruno AGACHE,
- Emeline CHARTON,
- Sandrine HARDON,
- Françoise GONNETON-BOUVIER,
- Lucie DESCARPENTRIES.



Soit 7 personnes désireuses d'intégrer le Conseil d'Administration.

Les candidats sont élus à l'unanimité.

7. Désignation des 6 membres du bureau

Comme les statuts le prévoient, le Conseil d'Administration se réunit en vue de constituer immédiatement le bureau du Comité Des Fêtes. Le bureau du CDF est donc composé comme suit :

- **Président : Alain CARDONNA,**
- **Vice-Président : Pierre-Olivier VILBAS,**
- **Trésorier : Bruno AGACHE,**
- **Trésorier-Adjoint : Emeline CHARTON,**
- **Secrétaire : Sandrine HARDON,**
- **Secrétaire-Adjointe : Françoise GONNETON-BOUVIER.**

Lucie DESCARPENTRIES, ne souhaitant pas intégrer le bureau, reste membre du Conseil d'Administration.

8. Projets 2026

Alain CARDONNA remercie à son tour tous les membres présents à cette Assemblée Générale du CDF.

Il explique sa détermination et sa motivation pour la continuité du Comité, en impliquant toutes les associations communales qui le souhaitent pour des nouveaux projets qui pourraient se dérouler sur l'Esplanade des Aïols (devant la nouvelle Mairie) en partenariat avec la Mairie et les commerces à proximité.

La programmation 2026 a été travaillé en amont de cette assemblée générale afin de ne pas être pénalisée par le temps au niveau des réservations des différents acteurs qui vont tout faire pour que les manifestations de cette année soient mémorables.

Pour cela, Lucie DESCARPENTRIES, a élaboré un document très détaillé qui présente le programme annuel. Remerciements à elle pour ce travail effectué !

Suite à cet exposé, Alain CARDONNA demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

Pas de questions.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, Alain CARDONNA, Président du Conseil d'Administration du Comité Des Fêtes de Combaillaux, déclare la fin de séance. (23h00).

Le Président,

Hugo Cabanes

Le Trésorier,

Bruno AGACHE

La Secrétaire,

Françoise GONNETON-BOUVIER

